

EN AVANT MAUREPAS

M. GARESTIER PORTE ATTEINTE À LA DÉMOCRATIE. DÉJÀ !

Depuis un an, nous vivons avec des restrictions de libertés difficiles à supporter du fait de la pandémie. Heureusement, nous entrevoyons le bout du tunnel.

Côté mairie, nous aurions pu croire à un renouveau comme nous l'avons appelé de nos vœux. Hé bien non !

Depuis son élection (en suspens devant le CONSEIL D'ÉTAT pour non-respect des règles) M. GARESTIER a décidé en douce de supprimer plus de la moitié des panneaux d'expression libre. C'était une bouffée de liberté.

Les élus ont eux aussi une petite lumière avec cette partie (contrainte par la Loi) d'expression libre très restreinte (sur les dossiers de Maurepas exclusivement et dans 1.500 signes, blancs inclus). Nous avons dépassé une fois la date du 15 pour publier. "On" nous a opposé le sacro-saint règlement.

Mais, lui, M. GARESTIER, en répondant à nos tribunes dans le même numéro s'exprime hors délai.

Le conseil municipal est abreuvé de règlements à chaque séance ou presque. Ce qui permet d'évacuer des débats sur des sujets importants. Tout est bon pour réglementer, réglementer. Mais lui et ses amis se dispensent de respecter les règles. M. GARESTIER a déjà été condamné en correctionnelle pour ce genre de dérapage (il s'est pourvu en Cassation aux frais de la commune) mais il feint de ne pas comprendre.

Et c'est probablement pour défendre cette image qu'il se présente aux départementales soutenu par sa famille politique.

Nous, nous sommes élus pour défendre une autre animation de la commune et une autre image de l' élu !

www.en-avant-maurepas.fr